

Comprendre l'enquête publique unique

UNE PROCÉDURE D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

Une **enquête publique** est une procédure réglementaire obligatoire, visant à **assurer l'information et la participation du public**, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers préalablement à certaines décisions et autorisations. Elle est régie par le code de l'Environnement.

Le projet de BHNS nécessite plusieurs décisions et autorisations, regroupées au sein d'une enquête publique unique :

- une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), qui permet l'acquisition de terrains privés pour réaliser une opération d'aménagement d'intérêt général ;
- une Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU) ;
- une Autorisation Environnementale Unique (AEU), qui autorise les travaux au regard des enjeux environnementaux.

L'enquête publique unique est organisée par les services déconcentrés de l'État au niveau départemental, **sous l'égide d'une commission d'enquête, garante de la transparence et du bon déroulement de la procédure**. Cette dernière est désignée par le Tribunal Administratif et veille à ce que le public dispose d'une information complète sur le projet et qu'il participe effectivement au processus de décision en formulant des observations et des propositions.

À l'issue de l'enquête publique unique, elle rédige un rapport et rend un avis consultatif. Cet avis, motivé, peut être favorable ou défavorable et être accompagné de recommandations et/ou de réserves que la Région Auvergne-Rhône-Alpes devra prendre en compte.



Pour participer voir les modalités au dos...

Comment participer à l'enquête publique unique ?

L'enquête publique unique sur le projet du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) se déroulera du

21 janvier 2026 au 19 février 2026 inclus.

Durant cette période, plusieurs modalités permettent au public de s'informer et de participer.

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

- En ligne sur le site internet dédié : www.registre-numerique.fr/bhns-trevoux-lyon

- Dans les lieux d'enquête*
*Liste complète sur le site internet dédié à l'enquête

RENCONTRER LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Vous pouvez poser vos questions et échanger directement avec les membres de la commission d'enquête :

- Lors des permanences en mairies*
*dates et horaires sur le site dédié

DONNER SON AVIS

- Sur le registre papier disponible dans toutes les mairies concernées
- Sur le registre dématérialisé accessible sur : www.registre-numerique.fr/bhns-trevoux-lyon
- Par courrier postal adressé à la mairie-siège, Fontaines-sur-Saône, à l'attention du président de la commission d'enquête
- Par courriel : bhns-trevoux-lyon@mail.registre-numerique.fr



Retrouvez toutes les informations et les modalités de participation sur : www.registre-numerique.fr/bhns-trevoux-lyon

En savoir plus sur le projet : expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon



Ligne Trévoux-Lyon
PROJET DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

du 21 janvier au 19 février 2026

S'INFORMER, COMPRENDRE ET DONNER SON AVIS !

Une liaison entre Trévoux et Lyon...

... POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ DANS LE VAL DE SAÔNE

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes porte un projet de transport en commun fiable et performant : la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), reliant Trévoux et Lyon sans correspondance, afin d'améliorer la mobilité du quotidien et de proposer une solution durable aux habitants.

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- > offrir une **liaison continue** entre Trévoux et le centre de Lyon ;
- > **compléter l'offre de transports** en commun existant ;
- > proposer un nouvel **axe pour les modes doux** (bus, vélo, marche) avec une **plateforme partagée** ;
- > **décarboner les mobilités** et contribuer à **décongestionner le Val de Saône** ;
- > accompagner le **développement du territoire**.

Le projet en bref

LE CHOIX DU HAUT NIVEAU DE SERVICE !



16 communes

desservies sur **28 km** entre Trévoux et Lyon, dont **80%** d'itinéraire en voie dédiée*
*Voie exclusivement réservée à la circulation du bus, avec priorité aux intersections.



15 km

en voie partagée avec les cycles, et un trottoir continu pour les piétons



1 bus toutes les 15 minutes en heures de pointe, **toutes les 30 minutes** en heures creuses, avec un service continu **de 5h30 à 23h**



18 stations, dont 2 terminus



100% accessible



10 000 voyages attendus par jour



7 parkings-relais & **11** consignes vélo sécurisées

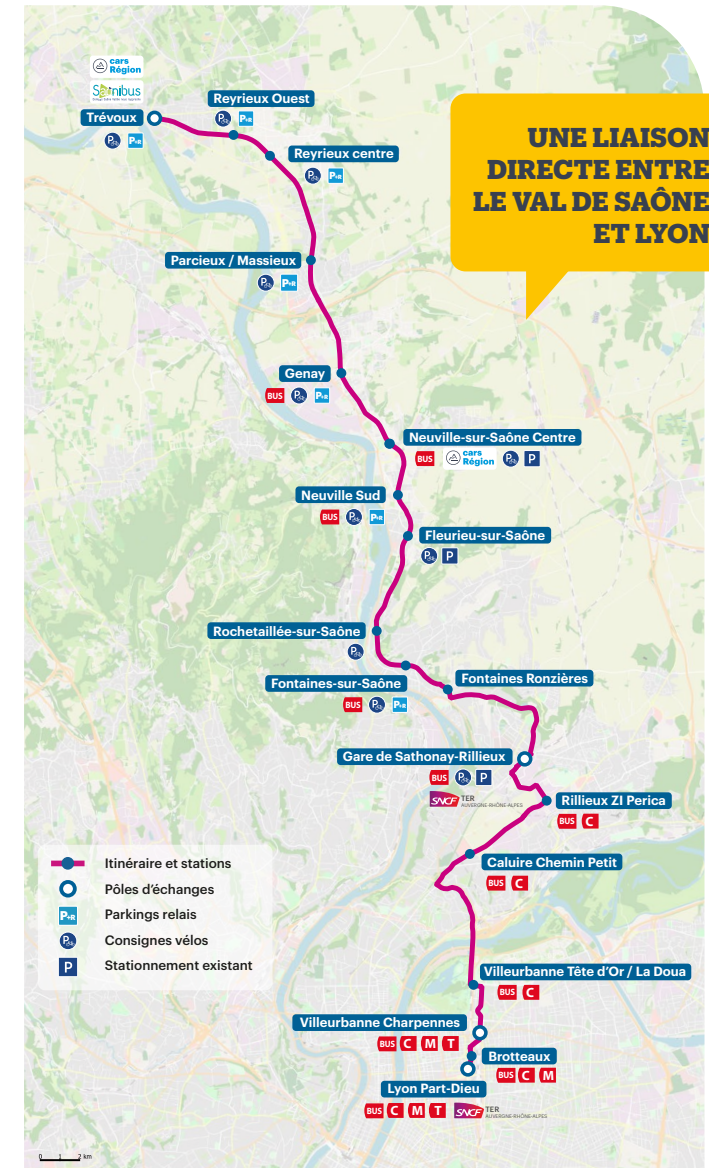


Avec de **nombreuses connexions** : TER, TCL, Cars Région et Saônibus

Comprendre le projet en vidéo



UNE LIAISON DIRECTE ENTRE LE VAL DE SAÔNE ET LYON



Itinéraire et stations
Pôles d'échanges
Parkings relais
Consignes vélos
Stationnement existant

65 minutes

Trévoux <> Lyon Part-Dieu

15 min

Trévoux <> Neuville

20 min

Neuville <> Sathonay-Rillieux

30 min

Sathonay-Rillieux <> Lyon Part-Dieu